

**Nombre de membres**

- En exercice : 13
- Présents : 8
- Votants : 11

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune DE **MURON**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2025

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 16 janvier 2025, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-neuf heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

Étaient présents : Mme Angélique LEROUGE, M Henri DUPRAT, M Xavier SALOMON, Mme Françoise BAUBRY, M Olivier RICHARD, Mme Gaëlle FERRAND, Mme Marlyse BARBEAU, M David BOSDEVEIX.

Était représenté : M Jean-Claude FAYARD a donné procuration à Mme Marlyse BARBEAU
Mme Marine AUDEBERT VILLEROY a donné procuration à Mme Angélique LEROUGE
Mme Rachel MANGEANT a donné procuration à Mme Gaëlle FERRAND

Était absente et excusée : Mme Christina VILLEMONT

Était absent : M Frédéric BOISSEAU

Secrétaire de Séance : M Olivier RICHARD

- **Délibération n°06 examinée le 11/02/2025 – Approbation locations des salles municipales :**
 - o Remboursement de 280€ pour Monsieur GLEMAREC : approuvé à l'unanimité.
 - o Ne pas facturer le chauffage pour les réservations des associations en début d'année 2025 déjà validées par le conseil avant le nouveau règlement : approuvée à l'unanimité
 - o La location des dates de salle : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°07 examinée le 11/02/2025 – Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement :** approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°08 examinée le 11/02/2025 - Approbation devis et factures**
 - o Modification du montant des DPE 7 Impasse Marie Louise et au café de la place par Diagamter suite à la délibération prise le 19 novembre 2024 → approuvée à l'unanimité
 - o Achat peinture routière à la SAR (travaux CARO) → approuvée à l'unanimité
 - o Entretien des climatiseurs à la maison médicale par Froid Charentais → approuvée à l'unanimité
 - o Changement du switch à la bibliothèque par Neris → approuvée à l'unanimité
 - o Modification du montant pour l'achat de diverses fournitures chez Berton suite à la délibération prise le 21 janvier 2025 → approuvée à l'unanimité
 - o Achat des batteries pour l'autolaveuse chez Batterie direct → approuvée à l'unanimité
 - o Remplacement des batteries de l'autolaveuse par Hydro Fabric → reportée à l'unanimité
 - o Achat de viennoiseries pour les vœux du maire au Plaisir du pain → approuvée à l'unanimité
 - o Intervention à la salle polyvalente par Accord incendie → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de plantes chez Gamm vert → approuvée l'unanimité
 - o Achat du broyeur d'accotement chez Ouvrard → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de fournitures pour le Renault Master III chez DB Auto → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de fournitures d'entretien chez Fiducial → approuvée à l'unanimité

- **Délibération n°09 examinée le 11/02/2025 – Tarif transport scolaire des élèves de Muron à destination des écoles élémentaire et primaire de Muron pour l'année scolaire 2025-2026** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°10 examinée le 11/02/2025 – Tarif location des salles municipales** : Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°11 examinée le 11/02/2025 – Adhésion aux maires pour la planète** : Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°12 examinée le 11/02/2025 – Prise en charge des cotisations IRCANTEC des élus suite à une erreur de paramétrage** : Refusée à 0 voix « POUR », 6 voix « CONTRE » (M RICHARD, Mme BAUBRY, Mme VILLEROY, Mme BARBEAU, M FAYARD, M BOSDEVEIX) et 1 abstention (Mme FERRAND)
- **Délibération n°13 examinée le 11/02/2025 – Achat de terrain suite alignement** : Approuvée à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.

Muron, le 13/02/2025

**Le Maire,
Angélique LEROUGE**

